

# ***SEJOUR RAQUETTES***

**Dates** : du mercredi 03 au vendredi 05 février 2016

**Responsable du séjour** : Bernard Petit

**Encadrement** : Bernard Petit, aidé de Michel Parod et des animateurs présents qui ont suivi la formation neige et avalanches

## **Présentation générale du séjour** :

Il se déroulera à Valloire Galibier en Savoie (altitude 1450m).

Nous avons d'ores et déjà défini plusieurs balades. Nous transmettrons les fichiers et tous les éléments aux personnes qui possèdent un « GPS » afin qu'elles puissent télécharger les circuits. Les balades seront de niveaux variés, nous adapterons en fonction des personnes.

Etant donné qu'il s'agit d'un séjour raquettes, le matériel de sécurité est obligatoire. Il est toujours possible d'emprunter du matériel aux Ripatons qui en possèdent et qui ne viennent pas.

Nous adapterons les balades en fonction des inscrits, mais il est indispensable que vous ayez fait au moins une sortie raquettes avant et une condition physique correcte. Ces balades équivalent à des sorties de niveau 4 ou 5 d'une journée.

## **Hébergement** :

Au « Chalet du Havre » situé en haut de la station sur la route en direction du Galibier.

Nous serons en pension complète du mercredi soir au vendredi midi inclus en chambre de 2 à 6 personnes.

Donc, il faut prévoir un casse-croûte uniquement pour le mercredi midi.

La literie est fournie, pas le linge de toilette.

Nous sommes en altitude, quelques petites choses à ne pas oublier : lunettes de soleil, crème solaire, gants, bonnet, pull, anorak d'hiver, cape de pluie, vêtements de rechange, gourde. Mettre les vêtements dans des sacs plastiques à l'intérieur du sac à dos pour les isoler d'éventuelles infiltrations d'eau. Les conditions météorologiques peuvent varier rapidement.

Les demandes individuelles de consommations seront à régler directement au chalet.

Pour des informations complémentaires sur le chalet, vous pouvez consulter leur site : [www.chaletduhavre-laligue76.org](http://www.chaletduhavre-laligue76.org)

## **Budget** :

Hors covoiturage, le budget est de 115 € (pension complète).

Nota : le chèque sera débité dès l'inscription. Dans le cas d'un empêchement, il appartiendra à la personne de proposer un remplaçant ; elle fera sienne le problème financier. Nous avons été obligés de mettre en place cette disposition à la suite de nombreux désistements pour certains séjours.

**Transport :**

En voiture équipée de 4 roues neige, au tarif habituel.

Estimation du coût de transport :  $(230\text{km} \times 2) \times .35 + 21.8 \times 2 = 204.6$  € par véhicule

Parcours : direction Chambéry, puis la vallée de la Maurienne par l'A43 jusqu'à la sortie 29, puis Saint Michel de Maurienne, Saint Martin d'Arc, le col du télégraphe et la route du Galibier. Dans Valloire, il faut suivre la direction « Les Verneys » et route du Galibier. Le chalet est sur la droite en montant.

**Rendez-vous :**

Parking des Tasses, 5h45 pour un départ à 6h.

**Inscription :**

Dans l'ordre d'arrivée du chèque correspondant aux frais du séjour soit 115 € à l'ordre des Ripatons. Le chèque est à adresser à Bernard PETIT, 16 chemin de Fourvière, 69280 Sainte Consorce.

Se reporter aux règles générales relatives au séjour, en particulier pour les priorités car le nombre de participants est limité.

J'ai sans doute oublié plein de choses, n'hésitez pas à me contacter :

Bernard Petit 0472311343 ou 0698464692 ou [petitbernard6097@neuf.fr](mailto:petitbernard6097@neuf.fr)